



## Arnaque pour une préparation à un concours

Par **siriana**, le **14/08/2011** à **17:35**

Bonjour à tous.

Je me suis inscrite à la formation pour préparer le concours infirmier à 850 E. Au bout du 3ème cours, nous avons constatés que le formateur n'était pas apte à nous préparer pour le concours, ce sont ses propres mots. Nous avons demandés à ce que la directrice vienne au 4ème cours pour lui en parler mais elle n'a rien voulu savoir. Suite à cela, je l'ai appelé pour lui faire savoir que je voulais arrêter mais sans succès. J'ai donc arrêté. Elle avait déjà encaissé 3 chèques et j'ai bloqué les 3 derniers. Elle m'a envoyé 3 courriers + à priori des recommandés que je n'ai jamais reçu, suivi d'une lettre d'un huissier me réclamant 1 600 E. Elle a fini par porter plainte à la gendarmerie. J'ai failli avoir un casier judiciaire car ils avaient commencé à prendre mes empreintes (en sachant qu'à cause de cela je n'aurai jamais pu être infirmière) et j'ai eu un délai de 2 mois pour régler 425 E malgré que je touche environ 520 E de chômage. J'ai payé! Maintenant, je reçois un autre courrier: je dois lui verser 150 E de frais de secrétariat et de recommandés pour trois impayés et 190 E pour les frais d'agence de recouvrement.

Je trouve que cette femme s'acharne contre moi et j'ai l'impression que ça ne s'arrêtera jamais. Est-il possible de faire quelque chose?

Par **mimi493**, le **14/08/2011** à **17:53**

[citation]je dois lui verser 150 E de frais de secrétariat et de recommandés pour trois impayés et 190 E pour les frais d'agence de recouvrement.[/citation] le créancier ne peut faire supporter ce type de frais au débiteur sans jugement l'y autorisant

Par **pat76**, le **14/08/2011** à **18:09**

Bonjour

Le prénom de cette charmante dame ne serait pas Marie Aline par hasard.

Je suppose que vous avez des documents à en-tête de HASADIA vous devez avoir le n° de siret: si c'est 338 988 876, je vous conseille d'aller sur ce lien:

[www.societe.com](http://www.societe.com)

Dans la case: rechercher une entreprise, vous tapez HASADIA. Vous risquez d'être surprise.

HASADIA

Localisation : SAINT-DENIS - La Réunion (île de la)

Nous vous proposons :

- Un séminaire de 3 jours en gestion du stress, gestion des conflits et une redynamisation psychologique.
- Une préparation aux concours paramédicaux : infirmiers, masseurs-kinés, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers : écrit + oral.
- Une préparation aux concours sociaux : assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs-éducateurs et TISF (techniciens intervention sociale et familiale) : écrit + oral.
- Une préparation aux concours de gardiens de la paix (police nationale), policier municipal : écrit + oral.
- Une préparation aux concours du tertiaire pour les administrations d'Etat, le milieu hospitalier et pour les Collectivités territoriales : en concours ou en examen professionnel : adjoint administratif, adjoint technique, technicien, rédacteur, attaché : écrit + oral.
- Une préparation à l'oral de divers concours : nous demander au cas par cas.
- Une formation en résumé de texte, note administrative ou note de synthèse.
- Un coaching pour l'organisation ou/et la préparation des cours avant un examen, même pour des lycéens.

Nos lieux des cours : St-Denis et St-Pierre. Possibilité de faire cours dans l'Ouest et dans l'Est si le nombre d'inscrits dans un groupe est suffisant.

Nous vous offrons la meilleure qualité possible des cours, le programme le plus complet possible et nous aimons veiller à ce que vous vous sentiez bien dans votre ou vos cours. De plus, nous faisons un suivi hebdomadaire pour veiller à ce que votre programme avance normalement. Pour les prépas complètes des concours, vous avez des facilités de paiement.

En outre, nous vous proposons pour vous personnellement ou pour vos recrutements dans votre entreprise :

- une étude grapho-psychologique,
- un bilan d'orientation professionnelle,
- un bilan de gestion de carrière,
- la détection de vos faux en écriture: faux testaments, lettres de chantages, fausses

signatures, etc. L'expérience d'Aline RAMASSAMY dans ce domaine est depuis début 1 989 : Provence, La Réunion, Ile Maurice.

Par **siriana**, le **14/08/2011 à 18:18**

Bonjour pat 76, le lien que vous m'avez fourni est censé me servir à quoi?

Par **siriana**, le **14/08/2011 à 18:22**

Merci mimi493 pour ta réponse.

Par **pat76**, le **14/08/2011 à 18:25**

Rebonjour

Est-ce que la personne qui vous réclame temps d'argent pour des cours que vous n'avez eu, a reçu l'aval du ministère de l'éducation national. êtes vous certaine que le concours d'ibnfirmière que vous auriez passé et si vous en aviez obtenu le diplôme, que celui si est recionnu par le Ministère de l'éducation national.

cliquez sur ce lien et vous en saurez beaucoup plus.

[www.verif.com](http://www.verif.com)

Après, à vous de voir si vous pouvez vous retourner contre cette personne en questionnant le ministère de l'education national sur la validité des diplômes obtenus après avoir pris des cours HASADIA.

Par **siriana**, le **14/08/2011 à 18:35**

J'espère que le fait que le nom de cette formation soit cité ne me créera pas plus de problème. Je ne sais pas si elle a reçut l'aval du ministère. C'était une préparation au concours donc pas de diplôme à la clé. Avec mes faible revenu c'est impossible pour moi de faire quoi que ce soit, c'est la mon problème.

Par **mimi493**, le **14/08/2011 à 18:39**

[citation]Est-ce que la personne qui vous réclame temps d'argent pour des cours que vous n'avez eu, a reçu l'aval du ministère de l'éducation national. êtes vous certaine que le

concours d'ibnfirmière que vous auriez passé et si vous en aviez obtenu le diplôme, que celui si est recionnu par le Ministère de l'éducation national. [/citation] faut lire. Il s'agit de la préparation à un concours. Et pour ces cours privés, il n'y a aucun agrément d'état.

[citation]J'espère que le fait que le nom de cette formation soit cité ne me créera pas plus de problème. [/citation] ce n'est pas vous qui l'avez cité et donc si problème il y a, ça sera pour celui qui a cité le nom

Sur le fond, vous étiez en tort d'avoir fait une opposition frauduleuses aux chèques. Maintenant, réunissez-vous avec les autres élèves et attaquez au civil l'établissement pour vous faire rembourser

Par **pat76**, le **14/08/2011** à **18:48**

L'établissement cité fait sa pub sur le net. C'est avec un certain plaisir que j'attendrai une éventuelle citation...

Par **siriana**, le **14/08/2011** à **19:11**

Oui je sais que j'avais tord d'annuler. J'ai fais cela parce que je n'avais pas les moyens de prendre un avocat, c'était ma seule solution. Mais j'ai payé la totalité de la formation. Je pensais ne plus en entendre parler et la je reçois un autre courrier. Est-ce que 3 recommandé et des frais de secrétariat (elle-même) coute 150 E? L'huissier me réclamait 1 600 E donc à lui aussi tenté de m'arnaquer, la cette femme me réclame 189 E pour l'huissier, alors que l'huissier ne m'a envoyé qu'un courrier. Est-ce que tout cet argent réclamé est normal? Oui pat elle fait sa pub et elle à su très bien me vendre sa prépa nullissime.

Par **siriana**, le **14/08/2011** à **19:15**

De plus, celles qui étaient avec moi avaient peur de parler, donc je n'ai aucune preuve et personne pour pour éventuellement témoigner.

Par **mimi493**, le **14/08/2011** à **19:33**

Si personne ne l'attaque en retour, pourquoi se génèrait-elle ?  
Comment peut-on avoir peur de parler ?

Par **siriana**, le **14/08/2011** à **22:51**

Bonne question! Apparemment les autres y allaient toujours malgré le fait qu'elles perdaient leur temps. Elles ont voulu faire un groupe à côté, histoire rattraper le coup mais c'était pas évident avec tout ça qui nous cassait le moral. Quand j'ai arrêté, j'ai appris que le "formateur" avait arrêté et que sa remplaçante n'a fait que deux ou trois cours. J'ai reçu un message qui disait que la directrice faisait tout pour trouver un autre (le 3ème) formateur et que ce n'était pas de sa faute. C'est pas normal. Mais quand on a pas d'argent, on est faible face à ce genre de personne.

Par **Aline RAMASSAMY**, le **26/10/2012** à **08:12**

Bonjour. L'avis de "siriana" est une arnaque aux coeurs des internautes !

J'ai bien connu la personne qui se plaint : c'est moi la Directrice dont il est question. C'est seulement hier que j'ai entendu parler de son message sur ce blog.

En effet, c'est la seule personne qui nous a causé un problème dans ce groupe et d'ailleurs, c'est la raison pour laquelle le groupe ne l'a pas suivi. D'ailleurs, ce groupe avait fini le programme comme prévu, comme tous les ans pour cette même préparation à ce concours. D'ailleurs, comment lui envoyer un huissier pour lui réclamer une somme de 1 600 € alors que la formation ne coûtait que 850 € ? On en peut pas faire n'importe quoi quand on veut que son entreprise dure longtemps. La dame "siriana" a voulu absolument vous jeter plein de poudre aux yeux pour vous mettre dans son camp ? Pourquoi a-t-elle arrêté la formation et elle n'a pas voulu payer la suite de ses cours ? Elle avait tout le temps qu'il lui fallait pour réfléchir quand elle était venue pour s'inscrire : chez HASADIA, entre le moment où vous vous renseignez pour la 1ère fois, par téléphone, en rendez-vous physique ou sur notre site, et le moment où vous voulez faire votre inscription, personne ne peut vous mettre le couteau sous la gorge car vous êtes chez vous, c'est-à-dire pas sous nos yeux : quand vous vous inscrivez, c'est librement, vous avez comparé entre les différents centres de formation, vous avez vu que chez nous, vous avez un programme solide et qu'on s'occupera de vous. Par contre, quand vous signez, vous vous engagez à ne plus vous désinscrire car il faut stabiliser la constitution du groupe afin que moi-même je puisse signer, en tant que Directrice, avec le propriétaire de la salle et le formateur qui va assurer ces cours.

Personne n'avait mis dehors cette dame, pas même moi malgré son texto d'intimidation qu'elle m'avait envoyé un soir à 23h30 : c'est que "siriana" croit que quand elle a payé, elle peut mettre la personne qui a reçu son argent à ses pieds et qu'elle peut en faire un esclave. Si j'ai dû lui envoyer 3 recommandés, c'est qu'elle n'a pas répondu ni au 1er, ni au 2ème, ni au 3ème, ces recommandés contenant l'un des trois chèques rejetés parce qu'elle y avait mis opposition pour motif de perte de ses chèques : les aurais-je trouvés tous les trois, un par mois même, et les avais-je encaissés pour les avoir trouvés au fur et à mesure ? Ou bien n'est-ce pas une escroquerie de sa part comme me l'avait confirmé le policier qui m'avait reçu quand je déposais ma plainte contre elle ? Je ne suis pas du tout voleuse en tous temps et, à cause de son motif d'opposition, j'étais obligée de déposer cette plainte contre elle car je n'aime pas qu'on touche à ma réputation.

Il est facile de répandre de la boue sur un autre quand on n'est pas en face de cette personne. Et vous qui l'avez lu, vous y avez cru avec votre bon coeur. C'est donc vous qu'elle a arnaqués car vous êtes tombés dans son jeu de vengeance. Mais c'est elle qui avait un mauvais fonds depuis bien avant de me rencontrer. Je fais partie de cette catégorie de personnes qui font des efforts tous les jours de leur vie. Je donne le maximum de ce que je peux pour que chacun se sente bien accueilli chez moi et qu'il ait tout ce qu'il lui faut pour faire ses études chez nous, je contrôle même si le programme avance bien, je résouds les

problèmes au fur et à mesure : les problèmes arrivent quelques fois en effet. Pour cette sorte d'arnaque aux coeurs des internautes, je souhaite que ma réponse soit publiée comme un droit de réponse honnête car je travaille beaucoup pour donner le maximum et ce n'est pas cette sorte de personne qui pourrait casser ma réputation parce que c'est facile d'écrire sur un blog.

A vous qui me lisez, je vous souhaite de réussir vos vies.

Respectueusement,

Aline RAMASSAMY, Directrice d'HASADIA.

**Par Mme Aline RAMASSAMY, le 05/06/2014 à 07:10**

De temps à autre, quelqu'un me parle de ce qui est sur ce site contre moi et contre mon entreprise. Je vois que la prétendue SIRIANE s'était donnée tous les moyens pour descendre mon entreprise HASADIA. Son vrai nom est Elodie BILLON.

Concernant les papoteuses aux langues trop longues :j'ai étudié dans des universités pour mes différents diplômes. Aussi, je vends mes compétences et mon sérieux professionnel depuis plusieurs années. C'est facile pour vous d'écrire du n'importe quoi.

Aline RAMASSAMY, Directrice d'HASADIA.

LA REUNION.

**Par Mme Aline RAMASSAMY, le 05/06/2014 à 07:11**

Le vrai nom de SIRIANE est Elodie BILLON.

**Par Yasmay, le 17/07/2014 à 09:33**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

J'avai l'intention de me rendre à un entretien avec mme ramassamy...quel professionnalisme y a t-il dans une telle intimidation? quelles compétences développez-vous dans une telle dénonciation? votre premier message aurait suffit, les 2 derniers m'ont carrément convaincu de ne pas m'engager dans cette prépa, sans doute la moins chère du département mais dont je doute de plus en plus. Vous êtes financée par les organismes d'aide à la formation mais où sont dressés vos activités? Vos bilans? Vous êtes présente sur le net mais votre équipe parît inexistante, pourquoi? C'est vrai apparemment vous avez un gros bagage mais une réputation s'entretient sur le terrain hors je n'ai jamais entendu parlé de vous dans le milieu de la prépa... Merci à Mme billon d'avoir dénoncé tout cela, o que dis-je d'avoir partagé son vécu, c'est vrai que tout lui retombe dessus mais les injustices comme le dit si bien Patrice concernent souvent ceux dont les ressources financières sont moindres, heureusement que dans la vie il n'y a pas que ça. Marre que les + diplômés finissent par se croire avoir plein pouvoir sur autrui

**Par Aline RAMASSAMY, Responsa, le 17/07/2014 à 11:59**

C'est facile d'écrire n'importe quoi. Il serait grand temps que le délai expire pour qu'il y ait intervention de la CNIL pour faire fermer cette page si les Responsables de ce site ne le font pas.

Aline RAMASSAMY, Directrice d'HASADIA.  
LA REUNION.

Par **melline974**, le **16/09/2014 à 15:33**

Bonjour, je peux témoigner pour avoir suivi ses cours, du manque de sérieux de cette femme qui se démarque avant tout pour être très imbue d'elle même et faisant une propagande religieuse - ou sectaire- durant sa pseudo préparation aux concours. Objectifs non atteints, intérêts déviés, attention à vos priorités !

Par **Aline RAMASSAMY, Responsa**, le **16/09/2014 à 16:44**

Quelle honte d'exploiter la méchanceté gratuite de la 1ère personne qui est Elodie BILLON alias SIRIANE qui avait écrit contre moi pour se venger parce que j'avais osé lui réclamer mon dû pour ce qu'elle avait souscrit en toute régularité mais elle ne voulait plus me payer ! Suivre des cours et ne pas payer, ce n'est pas trop mal !

Quelle honte d'abonder dans son sens comme la 2ème personne l'a fait alors qu'elle ne me connaît même pas parce que j'avais osé écrire le nom d'Elodie BILLON en clair ! Mais celle-ci avait le droit d'afficher mon identité, d'afficher en très clair tout ce qui me concerne et qui concerne mon entreprise et d'inventer des choses par-dessus ! La justice est donc ce que vous voulez pour vous faire plaisir parce que vous avez le pouvoir d'un souffle ou le pouvoir d'un soir si éphémère pour démolir qui vous voulez et à l'heure que vous voulez ?

Quant à la 3ème, c'est facile de se mettre en colère et de se venger en écrivant toutes les fureurs qui vous passent par la tête, sans aucune volonté de vouloir vous contrôler, de vouloir vous calmer, non ? Ceux qui sont venus en cours avec moi déjà, et il en viendra encore, savent qui je suis, ce que je fais, tout le maximum que je leur donne pour leur donner le maximum de chances de réussir. Ceux-là connaissent mon dévouement et mon professionnalisme, ma volonté de vouloir les encourager. C'est vraiment facile de vous laisser emporter et d'écrire n'importe quoi ! Pour la propagande religieuse ou sectaire, pour le supplément d'insultes, faites bien attention que DIEU se lève PERSONNELLEMENT et vous frappe brutalement, jusqu'à vous faire mourir brutalement dans votre jeune âge sans aucune considération que vous avez des enfants à élever. Dois-je me mettre à genoux personnellement (et non pas au niveau professionnel) pour demander pardon à DIEU pour qu'il ne vous frappe pas à cause de votre geste de folie de m'avoir insulté gratuitement ce jour sur internet ? Connaissez-vous les retombées d'un tel geste ? J'ai œuvré jour par jour avec patience pour me construire une bonne réputation de sérieux et vous arrivez avec votre facilité de déverser vos insultes gratuitement ? Même si vous ne craignez pas les hommes ou la morale, CRAIGNEZ DIEU qui n'a rien à faire de se plier à vos fureurs. Ne vous donnera-t-il pas de remords dans votre conscience pour vous inciter à vous rendre sur cette page à nouveau afin de vous faire mesurer l'ampleur de ce que vous avez semé comme crasse ? Et même, faites bien gaffe à ce qu'il vous incite à y retourner pour vous accuser encore et

encore. Vous vouliez un cours d'enseignement spirituel ? Voilà, je viens de le faire sur cette page mais c'est avec ma vie personnelle que je l'ai faite et si ça dérange la bonne réputation de mon professionnalisme, tant pis car je suis obligée de me défendre : il fallait bien que je réagisse à ce fleuve de crasse gratuite. Vous me faites du tort mais le Seigneur qui est au-dessus de vous aussi pourrait être très dur envers vous : qui pourra l'arrêter ? Un petit pardon qui vous permettra de recommencer ? Ce n'est pas la vérité ce que j'écris ? "Aaahh, la vie est facile, je fais ce que je veux ?" Non, je dépends de DIEU et des règles qu'il a instituées. Je dois l'obéissance et le respect dans toute la mesure de mon possible à DIEU et aux autres sans exception. Alors, je fais de la propagande religieuse ou sectaire ? Satan vous a bien enflammée ce soir et vous lui avez obéi au doigt et à l'œil : il a cru qu'avec ça, je serai destabilisée dans ma foi en JESUS-CHRIST. Vous allez me faire perdre ma clientèle ou ma bonne réputation ? Non, DIEU est celui qui me justifie aux yeux des autres : c'est écrit dans la Bible. La prochaine fois, respirez profondément et lentement et demandez au Seigneur ce que vous devez faire avant de commettre un acte aussi odieux. Attention : pour ce soir, je demanderai pardon à DIEU pour qu'il ne vous batte pas ou qu'il ne vous fasse pas mourir. Ce qui serait bien, c'est que vous lui demandiez pardon et que vous lui promettez sincèrement de ne plus vous laisser emporter par la colère et faire du n'importe quoi comme cela. Mais écrire des torts gratuits sur internet a des conséquences de longue durée. Aussi, pour la prochaine fois, faites très attention car je ne demanderai plus pardon. Cette gangue qui sort de vous est trop horrible. Ca ne m'intéresse pas. Faites gaffe : je pourrai débiller votre nom et prénom. Et arrêtez de faire rire le diable en ayant un comportement méchant. Le monde entier le sait : pour ça, DIEU a fait son boulot dans le cœur de chacun, sans manquer personne : il a bien instruit chacun sur les actes et les intentions de satan. De quel côté ferez-vous pencher la balance maintenant ? C'est tellement dur d'avoir un cœur simple et sincère et de faire aussi droit que possible ?